

à ce sujet toute la considération voulue et que nous apprendrons avant peu que le rétablissement du service a été autorisé.

L'hon. J. D. HAZEN (ministre de la Marine et des Pêcheries): J'ai reçu ce matin plusieurs télégrammes de mes propres électeurs de la ville et du comté de Saint-Jean, et de plusieurs citoyens du comté avoisinant de King, contenant des plaintes à peu près semblables à celles reçues par mon honorable ami de ses électeurs de Halifax. On me représente dans ces télégrammes que le train de la banlieue, qui arrivait à Saint-Jean à 7h. 45 chaque matin et partait à 6 h. 15 du soir, a été supprimé et que cela causait beaucoup d'ennuis à un grand nombre de citoyens ayant leurs domiciles le long de la ligne de l'Intercolonial entre Saint-Jean et Rothesay, et de là en gagnant l'Est. Je suppose que les conditions dans lesquelles se trouvent les citoyens de la banlieue près de la rivière Kennebekasis sont très semblables à celles décrites par mon honorable ami dans la banlieue de Halifax et dans les environs de Bedford-Basin. Bon nombre de gens se sont fixés permanemment le long de la ligne du chemin de fer, en se reposant sur le service régulier de ces trains suburbains, et si ces gens-là ne peuvent pas arriver à leurs places d'affaires à 7h. 45 ou 8h. du matin, cela les expose à de grands ennuis, et l'argent qu'ils ont dépensé pour se fixer le long du chemin de fer d'une manière permanente se trouve avoir été dans une mesure très considérable dépensé en vain et il leur faudra déménager en ville. Les mêmes conditions existent à Saint-Jean: je veux parler de la difficulté d'obtenir de bonnes maisons dans la ville, qui s'est beaucoup développée depuis quelques années. Les autorités du chemin de fer, autant que je puis juger par les télégrammes que j'ai reçus, et au lieu du train suburbain qui durant longtemps était arrivé dans la ville à 7h. 45, ont substitué un train de marchandises auquel on a attaché des wagons de voyageurs. Hier matin, ce train était une heure en retard et la conséquence fut que ceux qui habitent le long du chemin de fer ne purent pas arriver à temps à leurs affaires. Il y avait là des instituteurs, des employés de téléphone, des marchands, et il est de la plus grande importance pour ces gens-là qu'ils puissent arriver à la ville en temps voulu. Ce sur quoi ils insistent, c'est que le train d'hier matin, le premier train du matin depuis le changement, avait une heure de retard, et comme c'est là un train

de marchandises il y a lieu d'appréhender que ces retards se renouvelleront souvent. On a déjà attiré mon attention sur plusieurs cas réels de graves embarras. Par exemple, on m'informe que le principal d'une école de Saint-Jean a dû marcher six milles pour arriver dans la ville à cause de ce retard, et que d'autres personnes employées au téléphone et dans d'autres industries ont été mises dans la même position gênante. Sur réception de ces renseignements, je me mis immédiatement en communication avec le ministre intérimaire des Chemins de fer et j'attirai son attention sur les faits en question. Je reçus alors de lui l'assurance que la chose recevrait son attention immédiate, afin de remédier à tous griefs qui pourraient exister et de mettre fin à toutes inconvénients auxquelles peuvent être soumis ceux qui habitent le long de la ligne du chemin de fer, pour peu que les faits démontrent que ces ennuis résultent du changement dans les heures du service suburbain. Je suis persuadé que le ministère des Chemins de fer s'occupera de la chose sans délai afin d'apporter remède à toute injustice qui peut avoir été commise, si après enquête il se trouve que les faits allégués étaient vrais.

M. BORDEN: J'apprécie les considérations qui viennent d'être présentées par mon honorable collègue d'Halifax, et aussi la manière très considérée et modérée avec laquelle il a présenté la chose à l'attention du Gouvernement. Comme lui, j'ai reçu moi-même des représentations de gens habitant Halifax et Bedford-Basin, m'exposant les ennuis qui ont été occasionnés par le changement apporté aux horaires du chemin de fer. Ainsi que l'a fait remarquer mon honorable ami le ministre de la Marine et des Pêcheries, ce changement n'a pas eu lieu à Halifax seulement, mais à divers autres points, et il n'y a pas de doute que cela a été fait afin de réaliser des économies d'administration. Il convient pleinement que le sujet soit considéré aux points de vue qui ont été exposés par mon honorable ami de Halifax. J'ai appris comme lui que le service qui a été inauguré samedi n'a pas donné grande satisfaction pour le premier jour de l'essai. Ce sujet est présentement à l'étude au ministère des Chemins de fer et des Canaux. Par suite du surcroît de travail auquel il a eu à faire face aux approches de son départ, mon honorable ami le ministre des Chemins de fer n'a pas pu